

MAIRIE

DE

BREIL-SUR-ROYA
ALPES-MARITIMES

« Station verte de vacances »

OBJET :

V/Réf. :

N/Réf. :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 18 mars 2014 à 17H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mme Anne-Marie ANGELINI, Mr Gentil DOMESOR, Mr Michel JOUVE, Mr Michel MASSEGLIA, Mr Pierre OZENDA, Mme Mireille PALLANCA, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mr Henri SOFFLICHI, Mme Josiane VACCARI.

Etaient absents-excusés : Mr Francis FRECOURT, Mr Abdel DJEROUROU, Mme Cécile BACHET, Mr Georges POMAREDE donne procuration à Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mme Michèle ERCOLE donne procuration à Mr Francis FRECOURT, Mr Alain RAVIOLA donne procuration à Mr Gentil DOMESOR.

Secrétaire de Séance : Mr Paul REY

Informations :

• **Plan de Prévention des Risques (P.P.R)**

Monsieur le Maire, donne lecture aux membres du Conseil, de la conclusion du rapport d'enquête publique établi par le Commissaire enquêteur qui a émis un **AVIS DEFAVORABLE** (copie du courrier de la Préfecture des Alpes-Maritimes et conclusion du rapport d'enquête publique).

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

17 décembre 2013	:	<p>Convention relative aux missions d'accompagnement psychologique et de management des ressources humaines avec le CDG06 Participation financière : Tarif horaire réunions : 60,00€ Tarif horaire interventions : 85,00€ Tarif journalier réunions : 400,00€ Tarif journalier interventions : 550,00€ Durée : 3 ans à compter du 22 novembre 2013</p>
03 mars 2014	:	<p>Convention cadre de formation avec le CNFPT relative aux prestations complémentaires à celles prises en charge dans le cadre de la cotisation. Participation financière : au titre des actions réalisées sera due selon les termes de la convention précitée Durée : pour l'année 2014</p>

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30 janvier 2014.

Le Procès-Verbal de la séance du 30 janvier 2014 a été **Approuvé à l'Unanimité** des membres présents

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - COMMUNE

Approbation du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013

•Approbation du Compte de Gestion 2013

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

•Approbation du Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire, présente le Compte Administratif 2013.

A cet effet, il précise que le résultat net de clôture est de 519.114,47€. Il ajoute que ce résultat comptable ne peut être assimilé à un montant de trésorerie.

La commune actuellement traverse des difficultés de trésorerie qui sont la conséquence :

- de la mobilisation des fonds propres sur la maison GUIDI
- de différés importants sur le versement des subventions
- de la lenteur des notifications de subventions accordées par le Conseil Général, ainsi qu'une diminution soudaine de leur taux de 50% à 30%

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, précise qu'une rétrospective du résultat comptable, laisse apparaître des pics de baisse en 2007 et 2011 et des pics de hausse de 2002 à 2005 ainsi qu'en 2012, constatant la fragilité des recettes communales qui reposent 1/3 sur l'impôt, 1/3 sur les dotations et 1/3 sur les prestations de services et recettes domaniales.

Il précise que l'incidence des charges d'exploitation de la Piscine n'arrange en rien la situation.

Néanmoins, il confirme une maîtrise des charges de personnel et des charges financières.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°1)
Approuvé, 1 contre

2 - EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF & NON COLLECTIF

Approbation du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013

•Approbation du Compte de Gestion 2013

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

•Approbation du Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire, présente le Compte Administratif 2013.

Mr Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, s'interroge sur l'absence de reste à réaliser en Investissement.

Monsieur le Maire en précise les causes :

-problème de trésorerie

-un plan pluriannuel d'investissement déjà voté, qui servira de base de travail pour la future municipalité.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°2)
Approuvé, 1 Abstention

3 - CRECHE

Approbation du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013

•Approbation du Compte de Gestion 2013

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

•Approbation du Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2013.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°3)
Approuvé à l'Unanimité des membres présents

4 - CAMPING

Approbation du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013

•Approbation du Compte de Gestion 2013

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

•Approbation du Compte Administratif 2013

Monsieur le Maire, présente le Compte Administratif 2013.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n° 2)

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

5 - Versements subventions ravalement de façades

Monsieur Michel JOUVE Conseiller Municipal, propose aux membres du Conseil Municipal le versement de la subvention municipale pour ravalement de façades à :

-	FRIOT Bernard	Château Hameau de Piene Haute	06540 Breil sur Roya
-	TOSELLI Maximilien	1, rue Ciappera	06540 Breil sur Roya

Approuvé à l'Unanimité

Monsieur Michel JOUVE, informe qu'il a pris l'attache du PACT ARIM des Alpes-Maritimes afin qu'il marque une pause dans l'instruction des dossiers, dans le cadre d'une nouvelle réorganisation de la politique d'aide dans l'attente de la nouvelle municipalité.

6 - Garantie d'emprunt de 300.000,00€ accordée au Centre Hospitalier de Breil-sur-Roya pour la création du Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et la rénovation du rez-de-chaussée du FAM

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

7 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire, propose le tableau des effectifs au 31 décembre 2013 annexé au Compte Administratif, actualisé avec un poste adjoint d'animation de 2^{ème} classe en prévision des nouveaux rythmes scolaires et d'un renforcement du service animation (garderie, cantine, transport scolaire, ALSH).

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

8 - Procédure en cours place Brancion

Monsieur le Maire, donne lecture aux membres du Conseil, du procès-verbal de réunion du 21 janvier 2014, qui s'est tenue à la Préfecture, en présence de Mme Sylvie CENDRE sous-préfète de Nice Montagne, qui était accompagnée de ses services juridiques et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

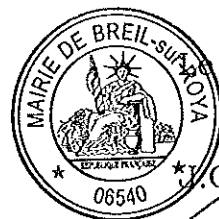
(pièce jointe)

A ce niveau actuel, le débat entre reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle et loi BARNIER, rend le choix difficile et discriminant quel que soit la procédure suivie.

En réponse au contentieux pendant, dit du 05 et du 07 immeubles place Brancion, **Monsieur le Maire** précise avoir sollicité les services préfectoraux pour un projet de réponse circonstanciée pour les parties adverses afin de prévenir tout contentieux.

Il confirme être toujours depuis plus de 3 mois, dans l'attente du courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph GHILARDI Maire, lève la séance à 19H30.

 Maire,
J. GHILARDI